

**Gérants**


Guillaume Dolisi



Laurent Pla

**Caractéristiques du fonds**

<b>VL au 31/07/2019 :</b>	1008.40 EUR
<b>Actif du fonds :</b>	0.46 M EUR
<b>Benchmark :</b>	50% MSCI Daily NET TR Europe Euro Index + 50% Euribor 3 mois
<b>Horizon conseillé :</b>	5 ans
<b>Date de lancement :</b>	19/10/2018

**Informations légales**

<b>Gérant délégataire :</b>	VIA AM
<b>Société de gestion :</b>	Eric Sturza Management Company SA
<b>Forme juridique :</b>	SICAV Luxembourgeoise
<b>Fréquence de calcul / cotation :</b>	Quotidienne
<b>Règlement / Livraison :</b>	J+2
<b>Souscriptions et rachats :</b>	Quotidiens avant 11h00
<b>Dépositaire :</b>	BNY Mellon
<b>Valorisateur :</b>	SS&C
<b>Auditeur :</b>	KPMG

**Conditions financières**

<b>Code ISIN Part Privée DS :</b>	LU1859350867
<b>Investissement minimum :</b>	1000 EUR
<b>Frais d'entrée :</b>	3% maximum
<b>Frais de sortie :</b>	Néant
<b>Frais de performance :</b>	Néant
<b>Frais de gestion du fonds nourricier annuel :</b>	1.75% maximum
<b>Frais de gestion du fonds nourricier et fonds maître annuel :</b>	2.84% maximum

**Commercialisation**


La Part Privée DS du fonds bénéficie d'une distribution exclusive par DS Investment Solutions.

Contact : 01 44 21 75 25

**Profil de risque**

Risque faible      Rendement espéré faible      Rendement espéré élevé      Risque élevé



**Un fonds offrant une exposition aux actions européennes « à fort potentiel » combinée à une stratégie de gestion du risque.**

**OBJECTIF D'INVESTISSEMENT ET STRATÉGIE**

Le fonds O'SmartE est un fonds de gestion quantitative offrant une exposition aux actions européennes « à fort potentiel », tout en bénéficiant d'une couverture quantitative dynamique visant à réduire le risque du portefeuille jusqu'à 50%. Le fonds vise à surperformer l'indice de référence synthétique composé à 50% du MSCI Daily NET TR Europe Euro Index et à 50% du taux Euribor à 3 mois. Pour répondre au mieux à son objectif de gestion, le fonds O'SmartE est un fonds nourricier qui est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net dans le fonds maître VIA Smart-Equity Europe et jusqu'à 10% maximum dans des actifs liquides et/ou des produits dérivés.

**COMMENTAIRE DE GESTION**

**Marchés :** 2019 confirme qu'août peut se révéler compliqué pour les marchés financiers. Le MSCI Europe ressort en effet en baisse de 1.4%, après avoir abandonné jusqu'à 5% en milieu de mois. Les tensions commerciales alimentées par des tweets sibyllins continuent de déstabiliser les investisseurs, tandis que les taux d'emprunt des États affichent de nouveaux records à la baisse. La trajectoire de ces derniers apparaît d'ailleurs comme l'un des principaux soutiens aux actions. Ou plus précisément à un petit nombre de grandes capitalisations dites à croissance visible, très corrélées aux obligations et qui continuent de tirer les marchés. Dans ce contexte, le fonds VIA O'SmartE ressort en léger retrait par rapport à son benchmark.

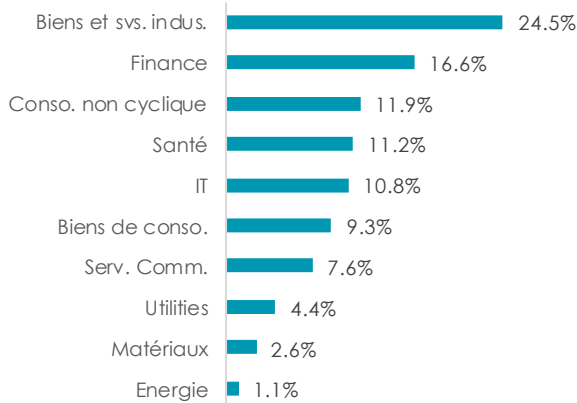
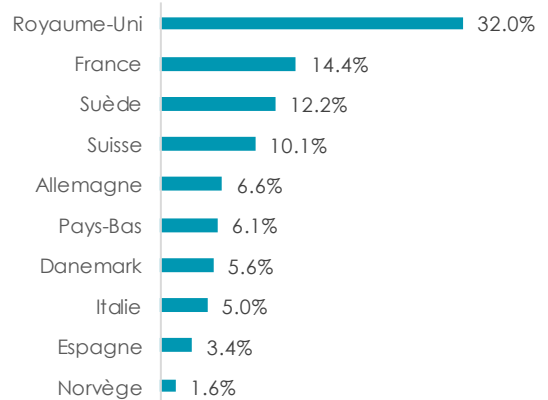
**Sélection de titres :** la sous-performance du portefeuille actions depuis janvier provient principalement de ses expositions factorielles, avec notamment la sous-exposition structurelle aux grandes capitalisations, particulièrement lorsqu'elles deviennent trop chères pour notre approche. En août, c'est à l'inverse la sélection de titres qui a coûté de la performance : la société de logiciels Micro Focus (2% du portefeuille) abandonne en effet pas moins de 36% au cours du mois ! Le management a annoncé réduire ses objectifs de revenus d'environ 1/3 évoquant un manque de visibilité sur les contrats en attente de signature. Malgré des niveaux d'évaluation qui intégraient déjà un ralentissement de l'activité – PER de 11x pour un ROC de 14%, le marché a poussé le titre encore plus bas. Son PER estimé tombe ainsi à 6x seulement. Dans les marchés actuels, les niveaux d'évaluation ne sont plus d'aucun soutien en cas de mauvaise surprise. Le concept de « marge de sécurité » cher à Benjamin Graham n'est décidément pas à la mode...

Avec la baisse finalement limitée de l'Eurostoxx 50 à -1%, l'overlay affiche une performance seulement légèrement positive, d'environ 0.4% (les Calls abandonnent un peu plus de 0.1% et les Puts gagnent 0.5%). Mais la volatilité remonte significativement et la valeur des primes annualisées perçues remonte de 0.8% en juillet à plus de 4% en août. Les primes annualisées payées (Puts) restent assez stables, autour de 4%.

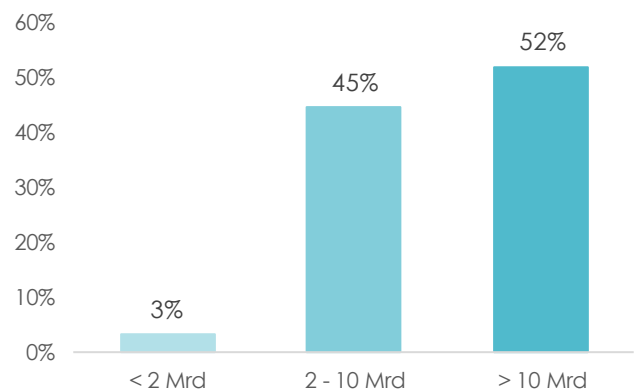
**Perspectives :** les grandes tendances se poursuivent, avec une forte polarisation des marchés sur les titres les plus positivement corrélés aux obligations d'États. Ces valeurs ont la particularité d'être concentrées parmi les plus grandes capitalisations : c'est particulièrement défavorable à la gestion active (diversifiée), qui peut difficilement les surpondérer. Pour autant, à long terme, ce ne sont ni la corrélation aux obligations d'États, ni la capitalisation boursière qui expliquent la performance. L'étude de cycles suffisamment longs montre que la réalité de la création de valeur paraît constituer le premier facteur de performance. Afin d'illustrer ce propos, nous vous invitons à lire notre dernier papier de recherche sur le sujet ([lien](#)). Le niveau de rendement offert par le fonds VIA O'SmartE demeure justement très élevé, voisin de 5.3%, soit 1.5 point de mieux que le marché, alors que son évaluation normalisée (PER économique) offre une décote de près de 25%. Le portefeuille reste bien diversifié, avec plus de 100 positions différentes.

**ÉVOLUTION DE LA VL DU FONDS**

Conformément à la réglementation en vigueur de l'Autorité des Marchés Financiers, la performance du fonds ne peut être communiquée au cours de sa première année d'existence.

**ANALYSE DU PORTEFEUILLE DU FONDS O'SMARTE (Feeder du fonds maître VIA SMART EQUITY EUROPE)**
**RÉPARTITION PAR SECTEUR**

**RÉPARTITION PAR PAYS**

**10 PRINCIPALES POSITIONS**

1	Smith & Nephew PLC	2.41%
2	Heineken NV	2.19%
3	Roche Holding AG	2.15%
4	Orsted A/S	2.09%
5	DSV A/S	2.08%
6	Rentokil Initial PLC	1.96%
7	3i Group PLC	1.84%
8	UnipolSai Assicurazioni SpA	1.75%
9	ICA Gruppen AB	1.75%
10	Ingenico Group SA	1.73%
<b>Total</b>		<b>19.94%</b>

**RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE**

**FONDAMENTAUX DU PORTEFEUILLE**

	Rentabilité <sup>3</sup>		Evaluation <sup>4</sup>		Croissance des BPA
	Comptable	Normalisée <sup>1</sup>	Comptable	Normalisée <sup>1</sup>	
<b>Fonds</b>	17.0%	21.7%	13.9	14.9	6.8%
<b>Benchmark synthétique<sup>2</sup></b>	12.4%	12.9%	13.8	17.0	7.0%

- 1. ROE (Return on Equity) : Résultat net / Capitaux Propres
- 2. RCR (Real Cash Return) : taux de rentabilité interne (TRI) des capitaux investis ajusté de l'inflation en fonction des flux de trésorerie générés par l'entreprise, à travers la vie économique de ses actifs amortissables
- 3. PER Comptable : Capitalisation boursière / Résultat Net
- 4. PER Normalisé : [(FEV / ECI) / RCR] où :
  - FEV : Capitalisation boursière, dette nette, provisions financières, déficit (ou surplus) des pensions de retraite, moins la valeur de marché des intérêts minoritaires
  - ECI : Coût de remplacement des actifs incluant les actifs tangibles ajusté de l'inflation, actifs circulants, autres actifs d'exploitation et la partie 'invisible' du capital investi (publicité, R&D...)

Sources : VIA AM, Bloomberg – Données au 30 août 2019

**AVERTISSEMENT**

La présente publication vous est communiquée à titre purement indicatif et ne constitue : ni une proposition, ni une offre d'achat ou tout autre transaction portant sur les instruments financiers, ni un conseil en investissement ou placement financier. Ce fonds présente un risque de perte en capital. La valeur de rachat de ce fonds peut être inférieure au montant initialement investi. La valeur de ce fonds peut diminuer comme augmenter et le retour sur l'investissement sera donc nécessairement variable. Au maximum, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

VIA AM recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DIC). Le prospectus en anglais et le DIC en langue locale (pour tous les pays mentionnés dans ce document comme un pays dans lequel une offre au public est autorisée) peuvent être obtenus gratuitement sur [via-am.com](http://via-am.com) ou sur demande auprès de [info@via-am.com](mailto:info@via-am.com). Les futurs investisseurs sont tenus d'entreprendre les démarches nécessaires afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation de leur investissement, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui leur sont applicables. Les opinions contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs sont tenus de veiller à disposer de la dernière version disponible du présent document.

VIA AM est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/CE). Le produit est un compartiment de la SICAV VIA AM et a obtenu l'agrément de la CSSF. Le fonds est conforme à la directive OPCVM (2009/65/CE) et a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document, à l'instar du prospectus et/ou plus généralement de toute information ou document relatifs aux Fonds, ne constitue pas une offre de vente dans un pays (i) dans lequel une telle offre ne serait pas autorisée, (ii) dans lequel réaliser une telle offre supposerait pour l'entité responsable de l'offre d'être titulaire d'un agrément ou d'une autorisation qu'il ne défierait pas, ou (iii) auprès d'une personne auprès de laquelle il serait illégal de faire une telle offre. Les parts ou actions du fonds ne sont pas enregistrées au titre de l'U.S. Securities Act of 1933 et ne peuvent être offertes ou vendues directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou au bénéfice d'une « US Person » (tel que ce terme est défini dans la Regulation S au titre de la loi américaine Securities Act de 1933, tel que modifiée, et/ou toute personne qui ne tombe pas dans la définition de « Non-United States Person » au sens de la Section 4.7(a)(1)(iv) des règles de la U.S. Commodity Futures Trading Commission). Aucun régulateur américain (que ce soit au niveau fédéral ou au niveau d'un Etat) n'a examiné ni approuvé ce document ni aucun autre document relatif au fonds. Toute déclaration contraire constituerait une infraction pénale aux Etats-Unis.